

# L'Humanité des débats

TRIBUNE LIBRE P. 14

« À Marseille, arrêtons de compter les morts », par Jean-Marc Coppola.

LA CHRONIQUE PHILO P. 15

Cynthia Fleury:  
L'endoc(t)rinement

LE BLOC-NOTES P. 18

Jean-Emmanuel Ducoin:  
Écrivain(s)

Table ronde

## Île-de-France: peut-on réparer la fracture territoriale ?

**LES FAITS** Une étude du Secours catholique a relevé que les lieux de pauvreté en Île-de-France décrochent sur tous les tableaux à la fois. Tous les indicateurs sont au rouge : chômage, grande pauvreté, échec scolaire... La dégradation se poursuit.

**LE CONTEXTE** Les pauvretés se concentrent de plus en plus dans les mêmes lieux, le nombre des personnes concernées s'accroît et la pauvreté s'intensifie. Quelles indispensables décisions prendre pour réduire cette fracture ?

**Daniel Behar**  
Géographe,  
professeur  
à l'Institut  
d'urbanisme de  
Paris (université  
Paris-Est)  
et consultant  
à la coopérative  
Acadie

**Patrice Leclerc**  
Maire (PCF)  
de Gennevilliers  
(Hauts-de-Seine)

**Hervé du Souich**  
président  
du comité  
Île-de-France  
du Secours  
catholique



Une étude récente du Secours catholique alarme sur les inégalités grandissantes en Île-de-France qui marquent de plus en plus les territoires. Partagez-vous cette analyse ?

**DANIEL BEHAR** L'analyse produite par le Secours catholique ne me surprend pas. Elle illustre bien les mutations liées au processus de métropolisation. Une ville-monde comme la région capitale associe les contraires. D'un côté, elle attire, en raison de la promesse métropolitaine d'ouverture des possibles. Et dans le même temps, elle se caractérise par une lutte des places permanente et donc une augmentation des laissés-pour-compte. Deux nuances aux constats du Secours catholique. D'abord la montée des inégalités qui est observée se joue essentiellement aux extrêmes, entre les plus riches et les plus pauvres. Dans l'entre-deux, les écarts sont plus stables. Et par contre-coup, si la grande pauvreté se concentre principalement à l'est et pèse sur la Seine-Saint-Denis, je ne crois pas que l'on puisse parler d'une fracture territoriale unique qui « dualiserait » l'Île-de-France. Ce n'est pas parce que la grande pauvreté se concentre en Seine-Saint-Denis que toute la Seine-Saint-Denis est pauvre ou en voie de paupérisation. C'est même tout le contraire. Au-delà de la constante – la persistance des inégalités entre l'est et l'ouest –, la nouveauté consiste en une forme de « fractalisation » des inégalités et des décrochages sociaux, à toutes les échelles, au sein même des



« IL FAUT CONSTRUIRE BEAUCOUP ET PARTOUT DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE 600 000 DEMANDEURS EN ÎLE-DE-FRANCE » ESTIME PATRICE LECLERC. PHOTO THIBAUT CAMUS/AP

communes. Regardez les cas de Pantin ou de Drancy par exemple. Les dynamiques de « gentrification » (embourgeoisement) induites par les familles de couches moyennes qui ne peuvent plus habiter à Paris s'y juxtaposent avec des ensembles HLM populaires, voire avec des quartiers paupérisés d'accueil des migrants...

**PATRICE LECLERC** Oui je partage pleinement l'analyse du Secours catholique : les inégalités croissent, les difficultés s'accroissent toujours aux mêmes endroits et sur les mêmes personnes pendant que les ghettos de riches s'enferment dans leur égoïsme de classe. Je rajoute que les politiques gou-

vernementales aggravent cette situation en diminuant les moyens des collectivités locales et des associations, en diminuant l'offre des services publics de proximité, en refusant de faire du pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des chômeurs une juste question de répartition des richesses, en cédant au patronat. Ce n'est pas une simple crise, c'est le système économique, social et politique qui est mauvais, qui doit changer radicalement.

**Le dispositif anti-ghettos annoncé par la région Île-de-France et son désengagement sur le financement des logements sociaux vous paraissent-ils une réponse appropriée ?**

**HERVÉ DU SOUICH** L'idée de ne plus construire de logements très sociaux dans les villes qui en comptent plus de 30 % n'est pas en soi une mauvaise idée car la trop forte concentration des pauvretés dans certains lieux rend leur prise en charge très difficile. Par contre, rien n'est dit sur la façon d'amener les villes très en deçà de ce seuil à prendre leur part pour compenser cet arrêt et ce point n'est pas acceptable. De la même manière, la décision de réduire de plus de 30 % les dépenses en faveur du logement social nous semble totalement inadaptée dans une région ●●●

### DES TRÈS RICHES ET DES TRÈS PAUVRES

Le revenu annuel disponible médian francilien est le plus élevé de métropole. Cependant, la proportion de pauvres est plus importante en Île-de-France qu'au niveau national : 15 % des ménages (soit près de 1,8 million de personnes) disposent de moins de 990 euros par mois par unité de consommation, contre 14,3 % en France métropolitaine.

## Table ronde

### ●●● Île-de-France: peut-on réparer la fracture territoriale ?

qui compte près de 600 000 demandeurs de logement social et 55 000 familles reconnues prioritaires Dalo en attente de relogement.

**PATRICE LECLERC** Non. La droite régionale engage ainsi une opération idéologique pour décrédibiliser le logement social et avancer sur le projet sarkozyste « d'une France des propriétaires » avec les résultats que l'on connaît en Espagne en termes d'endettement et d'exclusion. C'est aussi refuser de voir le drame social que sont les copropriétés dégradées dans notre région. Je m'insurge contre cette façon d'humilier les habitants des habitations à loyer modéré en faisant croire qu'ils sont de potentiels cas sociaux ou en tout cas responsables des difficultés sociales vécues dans les quartiers populaires. La France est-elle un ghetto quand 70 % de sa population répond aux critères sociaux et économiques du logement social ? La décision de la région est dangereuse car il faut au contraire construire beaucoup et partout des logements sociaux de qualité pour répondre aux besoins de 600 000 demandeurs de logements en Île-de-France. La pénurie entretenue de logements sociaux n'est bénéfique que pour les spéculateurs immobiliers, les banques et les marchands de sommeil.

### Allons-nous vers un risque majeur de déchirure du tissu social ?

**HERVÉ DU SOUICH** L'étude que vient de mener le Secours catholique montre clairement que les villes et les quartiers les plus pauvres d'Île-de-France décrochent chaque année un peu plus du reste de la région. Sans une intervention volontariste très forte, cette tendance se poursuivra car elle est auto-entretenue et ce, principalement pour quatre raisons. Les personnes les plus fragiles se regroupent par solidarité et par nécessité. Quand une famille est expulsée de son logement, c'est pratiquement toujours une autre famille pauvre qui lui accordera l'hospitalité. De la même manière, chaque fois qu'une personne connaît des difficultés financières, c'est dans les quartiers les plus pauvres qu'elle trouvera un loyer abordable. Les logements très sociaux (Plai) sont en très grande majorité construits dans les quartiers les plus pauvres, non pas parce que les maires le souhaitent mais parce que ce sont, en Île-de-France, les seuls endroits où le prix du terrain permet à un bailleur de construire à un coût économiquement acceptable. La pauvreté génère souvent la pauvreté. Il est en effet beaucoup plus difficile à un enfant qui ne dort pas bien dans un appartement trop petit, souffrant souvent de malnutrition, de suivre une scolarité normale et ce, d'autant plus que beaucoup



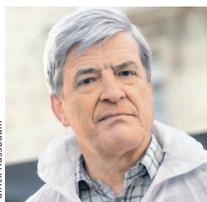
**« La force de la métropole tient à sa fluidité, à la capacité d'ajustement du marché du travail... »**

**DANIEL BEHAR**



**« Nous devons développer le conflit politique pour aider chacune et chacun à réfléchir... »**

**PATRICE LECLERC**



**« Le tissu social donne des signes de fatigue et il est plus que temps d'en prendre conscience. »**

**HERVÉ DU SOUICH**

d'élèves de sa classe sont dans la même situation. Mis en échec scolaire, son accès à l'emploi sera compromis. Enfin, et c'est probablement le plus choquant, de nombreux habitants des villes et des quartiers résidentiels déploient beaucoup d'énergie pour interdire tout accès aux personnes en situation de pauvreté. L'exemple de ce qui vient de se passer dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris est à cet égard particulièrement édifiant. La conjugaison de ces quatre facteurs nous conduit inexorablement d'année en année à une fracture de plus en plus importante. Le tissu social donne déjà des signes de fatigue et il est plus que temps d'en prendre conscience.

**DANIEL BEHAR** Je ne pense pas que l'on aille vers une déchirure du tissu social. En Île-de-France, derrière ces inégalités, je vois un risque plus grand lié à la question du logement. C'est celui d'une assignation à résidence généralisée. Il est tellement difficile de trouver un logement qu'on n'en bouge plus, particulièrement dans le logement social. Or, il y a là un risque de « panne » du système qui devrait aussi interpeller les tenants de la compétitivité métropolitaine. La force de la métropole tient à sa fluidité, à la capacité d'ajustement du marché du travail... C'est cela qui est aujourd'hui en péril !

**PATRICE LECLERC** Pourquoi parlez-vous de risque ? Le tissu social est déjà déchiré, et cette déchirure est entretenue. Les atteintes à la dignité des habitants des quartiers populaires empêchent les personnes visées de relever la tête, de se sentir porteuses d'avenir. Cela permet d'inquiéter la « mythique » classe moyenne qui est, en fait, une partie du peuple qui oscille entre la peur du déclassement et l'aspiration à l'élévation sociale. Cela ne permet pas au peuple de faire peuple en s'unifiant dans sa diversité, en agissant contre le développement extraordinaire des inégalités, en s'attaquant aux défis environnementaux et en concevant une autre vie en société par le développement de communs.

### Quels moyens mettre en œuvre pour contrer cette dangereuse évolution ?

**HERVÉ DU SOUICH** Il est possible de mettre certaines mesures en œuvre rapidement comme l'aide à l'emploi, la préscolarisation des enfants de deux ans dans les quartiers défavorisés ou encore la cantine scolaire gratuite sans conditions de ressources. Mais l'inversion de la tendance observée ne se fera qu'au prix d'un changement fondamental de la politique d'aménagement du territoire de l'Île-de-France visant à recréer une véritable mixité sociale. Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la création d'un schéma d'aménagement visant à développer et à répartir, de manière équilibrée sur l'ensemble de la région, un habitat social réellement accessible aux personnes les plus précaires. Cette politique ne donnera pas des résultats immédiats et aura un coût élevé. Mais le coût humain, social et financier de l'exclusion ne cesse de croître, il est urgent d'en prendre conscience.

**DANIEL BEHAR** Cela fait vingt-cinq ans (depuis la loi d'orientation sur la ville en 1991) que les pouvoirs publics visent à garantir la mixité sociale via des quotas de logements sociaux. Avec les résultats que l'on sait. L'éventail des types de logements sociaux est tel que rien ne garantit qu'en construire améliore la mixité sociale. Je ne suis pas très sûr qu'il faille en faire toujours plus dans cette logique. Certes, la loi SRU et les quotas HLM constituent en quelque sorte un « garde-fou » qu'il faut conserver. Mais agiter le spectre du ghetto n'a pas grand sens. On sait depuis longtemps que les quartiers ciblés par la politique de la ville sont à la fois des « masses » pour certains habitants qui y sont relégués et des « sas » d'insertion pour d'autres. Au-delà, il faudrait surtout repenser les conditions de la mixité sociale en regard des mutations de la société. Dans une société plus mobile, plus individualiste, quelles sont les attentes ? Chacun d'entre nous a des aspirations contradictoires. À la fois une certaine forme « d'entre-soi » résidentiel, mais aussi un désir de disposer d'un droit au choix de son logement tout au long de son parcours de vie – dans des environnements sociaux différents selon les étapes – tout en trouvant dans la ville, dans ses espaces publics, des occasions intermittentes de coprésence sociale. Ce n'est plus seulement la question du logement qui y est posée mais bien celle d'une conception contemporaine de la vie urbaine et du droit à la ville.

**PATRICE LECLERC** Je n'en vois pas d'autre que de changer la société pour replacer l'humain au centre de toutes les décisions. Les élus doivent parler vrai. Nous devons développer le conflit politique pour aider chacune et chacun à réfléchir, à se positionner et à prendre parti. Il n'y a pas d'autre voie durable que le pari de l'intelligence. Des mesures peuvent aussi être prises maintenant. Que ces politiques qui n'ont que cette solution mirage, « la mixité sociale », prennent une mesure : supprimer la loi Boutin pour stopper la paupérisation du logement social, obliger toutes les villes à construire des logements sociaux, redonner les moyens aux collectivités locales de développer des services publics de proximité, prendre les milliards mis dans des niches fiscales immobilières afin d'augmenter l'aide à la pierre pour construire plus et faire baisser les loyers. Repenser l'école dans les quartiers populaires me semble indispensable en termes de moyens mais aussi de contenus pédagogiques. Travailler à l'emploi pour tous en baissant le temps de travail. Bref, il faut respecter les personnes qui habitent dans les villes et les quartiers populaires, car c'est de là et avec ce principe que se construira un monde plus humain pour toutes et tous, un monde commun. ●

**ENTRETIENS CROISÉS RÉALISÉS PAR DANY STIVE**

### LA REVUE DE PRESSE

#### 20 minutes 11 avril 2016

« Selon l'enquête, "Les fractures géographiques sont particulièrement marquées par une concentration des logements sociaux sur des territoires défavorisés", la Dril mentionne que "chaque jour en Île-de-France le dispositif d'hébergement et de logement adapté financé par l'État accueille 75 000 personnes sans domicile et en situation de détresse sociale, avec une forte concentration

des capacités d'hébergement en Seine-Saint-Denis." »

#### Le Parisien 26 avril 2016

« De 2004 à 2012, la proportion des ménages pauvres a augmenté en Île-de-France deux fois plus vite qu'en France métropolitaine (+ 5 points contre + 2,6). Et dans tous les départements, à l'exception de Paris et les Hauts-de-Seine, les revenus fiscaux des 10 % des ménages les plus modestes ont moins progressé au cours des dix dernières années que le revenu médian. »